

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSCRIPTION – L'ODYSSEE DES SENS

ADEF RESIDENCES est une association à but non lucratif, dont le siège social est situé 19 rue Baudin, à IVRY SUR SEINE (94200), titulaire du certificat d'immatriculation tourisme N°IM094150001 et de l'agrément vacances adaptées organisées N° : 2015050 – 0002. Tous les séjours figurant dans le catalogue de l'Odyssée des sens sont proposés par ADEF RESIDENCES. Les séjours sont déclarés auprès de la DDCSPP du département où a lieu le séjour.

L'Odyssée des sens est un Centre de vacances pour adultes en situation de handicap, dont ADEF RESIDENCES est l'association gestionnaire.

L'inscription à l'un des séjours proposé par l'Odyssée des sens implique l'acceptation des Conditions Générale de Vente (CGV) et des présentes conditions particulières d'inscription (CPI).

1. ADHESION

Les séjours sont réservés aux membres adhérents de l'Association à jour de leur cotisation.

2. Modalités d'inscription et de règlement

Les inscriptions sont faites dans la limite des places disponibles.

L'inscription peut se faire par courriel ou par courrier. Elle ne pourra être validée qu'à réception :

- De la fiche d'inscription, correctement et intégralement remplie accompagnée de ses annexes éventuelles.
- Du versement d'un acompte à la date de l'inscription.

L'acompte se calcule comme suit : 30% du prix total du séjour (comprenant le cas échéant la cotisation d'adhésion, le prix du transport et les options éventuelles).

Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Pour une inscription à moins de 30 jours du départ, la totalité du prix du séjour est due.

Tout séjour non entièrement payé 30 jours avant le départ, sera considéré comme annulé du fait du CLIENT (Rappel : la définition du terme « CLIENT » est donnée dans les Conditions Générales de Vente).

L'ODYSSEE DES SENS, Bity, 19800 SARRAN

Tel : 05.55.91.48.58.

Mail : contact -ods@adefresidences.com

Site internet : www.vacances-handicap.com

N° Immatriculation tourisme : IM094150001

N° Agrément Vacances Adaptées Organisées : 2015050 - 0002

Les chèques-vacances ne sont pas acceptés pour le paiement de l'acompte. Ils peuvent être utilisés pour le paiement du solde.

A réception du dossier complet, et après validation par les services d'ADEF RESIDENCES, une confirmation d'inscription sera envoyée au CLIENT par courriel ou par courrier, à l'adresse donnée lors de l'inscription.

Les règlements sont établis à l'ordre de « l'association ADEF RESIDENCES ».

Sont acceptés comme titre de paiement :

- les chèques bancaires ou postaux
- les paiements par mandat et par virement,
- les chèques vacances (excepté pour le règlement de l'acompte)

Une facture acquittée sera transmise sur demande.

3. Prix

Nos prix sont exprimés en Euros, toutes taxes comprises.

Nos prix sont forfaitaires et comprennent l'ensemble des prestations suivantes :

- L'hébergement en pension complète,
- L'encadrement,
- Le matériel d'animation et l'accès à l'ensemble des activités,
- Les déplacements, visites et excursions éventuelles pendant le séjour,
- Une assurance en responsabilité civile,
- L'adhésion à l'Association.

Nos prix ne comprennent pas :

- Le transport pour se rendre sur le lieu du séjour (navette gratuite depuis la gare de Brive),
- L'argent de poche,
- Les achats personnels,
- Les activités optionnelles qui donnent lieu à suppléments,
- La garantie annulation.

Tous les prix proposés par ADEF RESIDENCES dans les catalogues sont donnés à titre indicatif pour les périodes mentionnées ; ils peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse en fonction des variations du taux de change, du coût des transports et des taxes afférentes aux prestations offertes. Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive, à réception de la confirmation d'inscription par courriel ou par courrier, feront foi en cas de contestation. Les photographies utilisées aux fins de la promotion des séjours proposés ne sont pas contractuelles et ne peuvent donc engager l'organisateur du séjour pour quelle que raison que ce soit à l'égard du CLIENT.

L'ODYSSÉE DES SENS, Bity, 19800 SARRAN

Tel : 05.55.91.48.58.

Mail : contact -ods@adefresidences.com

Site internet : www.vacances-handicap.com

N° Immatriculation tourisme : IM094150001

N° Agrément Vacances Adaptées Organisées : 2015050 - 0002

4. Transports

ADEF RESIDENCES ne peut être tenu responsable des conséquences sur le déroulement d'un séjour engendrées par des changements d'horaires imposés par une compagnie de transport.

5. Santé et frais médicaux

Le CLIENT s'engage à remplir et envoyer au plus vite à l'organisateur du séjour, la fiche de renseignements complémentaire (dont l'ordonnance à jour), ainsi qu'à communiquer tout changement avant le départ. Si des frais médicaux sont engagés sur place, le CLIENT s'engage à les rembourser à ADEF RESIDENCES dès la fin du séjour sur présentation des justificatifs.

6. Formalités et convocation

Les informations concernant le séjour (trousseau, convocation, documents à communiquer, coordonnées du responsable du séjour) sont envoyées, par courriel ou par courrier, par l'organisateur du séjour, le CLIENT pouvant également y avoir accès par le site internet de l'Odyssée des sens, au moins dix jours avant la date de départ. ADEF RESIDENCES ne peut être tenue responsable du non-respect d'une formalité demandée, en particulier pour les séjours à l'étranger (passeport en cours de validité, visas, carte européenne d'assurance maladie, etc.). Le CLIENT doit s'assurer qu'il remplit toutes les conditions sanitaires ou administratives pour participer au séjour choisi. ADEF RESIDENCES ne peut être tenue responsable, en cas d'interruption de séjour ou en cas de refus de départ en séjour, si la santé du CLIENT n'est pas compatible avec le séjour.

7. Modification et annulation d'un séjour

Tout désistement ou annulation du séjour doit être déclaré à ADEF RESIDENCES, le plus rapidement possible et être confirmé par écrit, la date de réception faisant foi.

Modification du fait du CLIENT

A plus de 30 jours du début du séjour, il est possible de modifier une inscription ferme sur un séjour (ville de départ, option choisie). Cette modification est soumise à l'accord de l'organisateur.

A moins de 30 jours, la modification d'une inscription ferme n'est plus possible. Toute demande de changement de séjour sera considérée comme une annulation et entraînera des frais selon le barème décrit ci-après.

Annulation du fait du CLIENT

Les modalités d'annulation dépendent du nombre de jours restant entre la réception de l'annulation et le départ du séjour concerné.

L'annulation entraîne la perception de frais d'annulation selon le barème suivant :

- A plus de 30 jours avant le départ : retenue de 40€ de frais, en sus des frais d'adhésion à l'Association
- Entre 30 et 21 jours avant le départ : 25% du prix total du séjour plus 40€ de frais de dossier, en sus des frais d'adhésion à l'Association

L'ODYSSÉE DES SENS, Bity, 19800 SARRAN

Tel : 05.55.91.48.58.

Mail : contact -ods@adefresidences.com

Site internet : www.vacances-handicap.com

N° Immatriculation tourisme : IM094150001

N° Agrément Vacances Adaptées Organisées : 2015050 - 0002

- Entre 20 et 15 jours avant le départ : 50% du prix total du séjour plus 40€ de frais de dossier, en sus des frais d'adhésion à l'Association
- Entre 14 et 8 jours avant le départ : 70 % du prix total du séjour plus 40€ de frais de dossier, en sus des frais d'adhésion à l'Association
- A moins de 8 jours : 100% du prix du séjour, excepté les frais d'adhésion à l'Association

Du fait d'ADEF RESIDENCES

Si avant le départ, le séjour est modifié sur un élément essentiel (hausse de prix, destination et programmes d'activités), le CLIENT aura un délai de sept jours après notification de ce changement pour accepter les nouvelles conditions du séjour, ou pour résilier l'inscription sans pénalité et alors obtenir un remboursement des sommes versées.

ADEF RESIDENCES peut exceptionnellement être contrainte d'annuler un séjour pour assurer la sécurité des CLIENTS, en cas de force majeure ou en cas d'insuffisance de CLIENTS. Dans ces situations, ADEF RESIDENCES proposera, dans la mesure du possible, un séjour équivalent que le CLIENT sera libre d'accepter ou non. En cas de refus, ADEF RESIDENCES ne sera tenue qu'au remboursement des sommes versées par le CLIENT à l'exclusion de toute indemnisation.

8. Frais de recouvrement

En cas de recours contentieux pour le recouvrement des factures impayées, il sera perçu des frais forfaitaires de dossier de 40€.

9. Règles de vie collective

Les CLIENTS s'engagent à respecter les règles de vie définies par le directeur du séjour. En cas de manquement grave aux dites règles, ou si l'équipe d'encadrement constate que le comportement d'un CLIENT a des conséquences sur le bon déroulement du séjour ou est susceptible de compromettre le bien-être ou la sécurité du et/ou des CLIENTS, un retour anticipé pourra être décidé. Dans ce cas, le CLIENT prendra à sa charge tous les frais de retour. Si l'organisateur engage des frais, ils seront facturés au CLIENT.

10. Linges et affaires personnelles

Le linge doit être impérativement marqué. En aucun cas ADEF RESIDENCES ne pourra être tenu responsable de la perte détérioration ou du vol des effets personnels, espèces ou objets de valeur que les CLIENTS auront choisi d'emporter pour leur séjour.

De même, l'association n'est pas responsable des problèmes liés au lavage de linge du CLIENT.

11. Droit à l'image

Au cours du séjour, les CLIENTS pourront être photographiés ou filmés. ADEF RESIDENCES et L'Odysée des sens en charge du séjour pourront utiliser ces photographies et vidéos pour leur site internet, leurs catalogues et autres supports de communication ainsi que pour des articles de presse. Le CLIENT autorise expressément ADEF RESIDENCES, pour le monde entier et la durée légale de

L'ODYSSSEE DES SENS, Bity, 19800 SARRAN

Tel : 05.55.91.48.58.

Mail : contact -ods@adefresidences.com

Site internet : www.vacances-handicap.com

N° Immatriculation tourisme : IM094150001

N° Agrément Vacances Adaptées Organisées : 2015050 - 0002

protection des droits d'auteur relative aux photographies et vidéos, à utiliser gracieusement l'image du CLIENT et ce, à des fins promotionnelles ou de communication interne ou externe.

12. Assurances

ADEF RESIDENCES a également souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie AXA (N° contrat N° 140 659 781). Cette police couvre tous dommages confondus dont :

- dommages corporels et leurs immatériels consécutifs pour un montant de 8 000 000 €,
- limités en cas de faute inexcusables à 3 500 000 €
- dommages matériels et immatériels consécutifs pour un montant de 1 100 000 €.

Responsabilité civile du CLIENT

Chaque CLIENT doit être couvert par sa propre assurance responsabilité civile. Tout dégât ou accident provoqué par lui-même sera à sa charge et donc à déclarer par le CLIENT auprès de sa propre compagnie d'assurance.

13. Réclamations

Toute réclamation relative au séjour devra être adressée à ADEF RESIDENCES par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de trente jours à compter du premier jour suivant la fin du séjour.

14. Acceptation

L'inscription et la participation aux séjours proposés par l'Odysée des sens impliquent de la part du CLIENT l'acceptation pleine et entière des présentes conditions ainsi que des règles de séjour.

15. Loi informatique et libertés

Les informations collectées sont destinées à l'usage d'ADEF RESIDENCES et seront communiquées au centre l'Odysée des sens en charge de la réalisation du séjour. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant en écrivant à : ADEF RESIDENCES, 19 rue Baudin 94200 IVRY SUR SEINE.

Fait à

Le

Signature du CLIENT

Signature de l'Odysée de sens

L'ODYSSÉE DES SENS, Bity, 19800 SARRAN

Tel : 05.55.91.48.58.

Mail : contact -ods@adefresidences.com

Site internet : www.vacances-handicap.com

N° Immatriculation tourisme : IM094150001

N° Agrément Vacances Adaptées Organisées : 2015050 - 0002